



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 10 mai 2012 -

Katrin JADIN intervient en séance plénière sur la condamnation de Ioulia Timochenko et d'autres membres de l'ancien gouvernement ukrainien.

Une proposition de résolution a été déposée à la Chambre, qui vise à conditionner l'accord de partenariat entre l'Union Européenne et l'Ukraine au respect de l'État de droit et d'une justice indépendante. Le groupe MR a décidé de la soutenir.

Katrin JADIN prend la parole cette après-midi en séance plénière de la Chambre des Représentants, au nom de son groupe politique.

L'utilisation en Ukraine de l'institution judiciaire à des fins politiques, comme dans le cas du procès inéquitable qui a abouti à la condamnation l'ancienne Première ministre Ioulia Timochenko et d'autres membres de son gouvernement, est préoccupante. Cette justice arbitraire touchera peut-être bientôt d'autres anciens ministres, des journalistes, ou d'autres citoyens ukrainiens.

La proposition de résolution débattue ce 10 mai au Parlement fédéral demande une coordination des Etats membres de l'Union européenne dans ce dossier, afin que les droits de Madame Timochenko et des autres condamnés soient respectés, et en premier lieu le droit de recevoir des soins médicaux adéquats et celui de recevoir des visites de leurs avocats et de leurs familles.

Pour les défenseurs de cette proposition de résolution dont fait partie Katrin JADIN, le respect de l'Etat de droit et des valeurs européennes doit être une condition à la signature de l'accord d'association avec l'Ukraine qui est actuellement sur la table. En cela, la Députée fédérale et son groupe rejoignent l'opinion exprimée à ce sujet par le Ministre des Affaires Etrangères Didier Reynders.

Katrin JADIN espère sincèrement que la perspective de cet accord permettra d'influencer positivement les dirigeants politiques de Kiev.

***POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN***

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02